

Sophie DEBRAY
Avocat à la Cour
SPÉCIALISTE EN DROIT DU TRAVAIL

SASU NET SERVICES
18 rue du Général SARRAIL
82000 MONTAUBAN

PIBRAC le 8 septembre 2025

FACTURE 2025-08-09- 72

AFFAIRE : procédure licenciement

honoraires fixes

Montant HT :	208,33 euros
TVA de 20% :	41,67 euros
TOTAL :	250 euros TTC

ETABLIE LE 8 septembre 2025

En votre aimable règlement dès réception

8 avenue de Toulouse-31820 PIBRAC

sdebray.avocat@neuf.fr

☎ 06.18.93.07.01 -

Membre d'une association fiscale agréée - Les règlements par chèques sont acceptés

TVA INTRACOMMUNAUTAIRE : FR29419155759